

Canton actuelles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Uni Lausanne

Les femmes bougent

(sl) — A l'occasion du 450^e anniversaire de l'Université de Lausanne, quatre associations féministes (ADF Vaud, ADF Lausanne, Femmes Féminisme Recherche Vaud, Comité vaudois du 14 juin), auxquelles s'était joint notre journal, ont organisé une conférence de presse pour dénoncer la sous-représentation des femmes dans le corps professoral. Elles ont également présenté des propositions concrètes pour remédier à cette situation.

montré certains témoignages présentés lors de la conférence de presse : discriminations objectives mais aussi préjugés inconscients et poids des contraintes familiales et sociales. Les associations féministes ont demandé au Rectorat, représenté en la personne de M. André Delessert, recteur, la mise sur pied d'une commission consultative paritaire destinée à favoriser la promotion des femmes dans l'Université ; l'instauration du principe du

consacrée au thème « Prévoir pour mieux développer l'économie valaisanne » présenté par Marie-Françoise Perruchoud-Massy, économiste, sur la base de sa thèse de doctorat*.

Les modèles économétriques sont des instruments privilégiés pour connaître la structure des économies régionales. Nombreux aux Etats-Unis, encore rares en Europe, ils sont quasi inexistantes en Suisse. Le modèle développé par M.-Françoise Perruchoud-Massy est une des premières tentatives de représentation formelle d'une économie cantonale : méthode d'analyse mathématique basée sur des séries statistiques, il est une véritable radiographie de l'économie, structurant les liens d'interdépendance entre les principales variables économiques et en expliquant les variations à court terme. Grâce à un tel modèle, on peut « dégager » les principaux multiplicateurs d'emploi et de revenu et mesurer l'impact de certaines décisions de politique économique cantonale ou nationale, contingent de saisonniers, autorisation de vente d'immeubles à des étrangers ou subventions fédérales par exemple.

Un tel instrument eût été très utile au sein de la Commission conjoncturelle. La méthode parut-elle par trop révolutionnaire, qui plus est présentée par une femme ? Elle fut en tout cas, à l'époque, accueillie fraîchement par les édiles. Et la conférencière de remarquer, sans amertume aucune : « Un tel modèle est contraignant : c'est une analyse scientifique, froide. En Valais, ce qu'on préfère au niveau politique, ce sont les beaux discours ! »

* Analyses et prévisions régionales à l'aide d'un modèle économétrique : le canton du Valais de 1960 à 1980, Berne 1984.

les cantonales et un délicieux souper « fait maison ».

Janine Viret, présidente réélue en cette assemblée, commente le rapport annuel qui — même s'il est réduit par rapport à ceux des années précédentes — n'en est pas moins riche et varié, tant les activités du Centre de liaison et de son comité sont nombreuses : Journée des femmes vaudoises sur l'adoption, procédures de consultation, cours de formation, fiches d'information sur les votations et surtout diffusion de ce qui se fait dans les associations membres. Le Centre de liaison est une « vraie plaque tournante qui transmet des unes aux autres toutes les informations intéressant les femmes ».

Au chapitre des élections au comité, signalons le départ de Claudia Piguet et Marie-Hélène Stauffacher et l'arrivée de Sonia Cavin et Jacqueline Lasserre, toutes deux conseillères communales à Prilly, représentant l'une les Femmes radicales et l'autre l'ADF.

Lors du dernier point à l'ordre du jour (divers) un bref débat sur la question du soutien aux candidatures féminines aux élections nationales s'engagea ; la très grande majorité des délégués présentes estima ce soutien nécessaire (cf. agenda).

Neuchâtel

Elles courent, elles courent, les filles

(ib) — Victoire pour Catherine Cardinal, docteur en histoire de l'art, qui a été élue en juin dernier nouvelle conservatrice du Musée de l'Horlogerie de La Chaux-de-Fonds.

En coulisses la bataille a été plutôt rude. Madame Cardinal présentait deux handicaps majeurs : être femme et étrangère (Française). On s'imagine que l'idée de confier tout ce savoir-faire ancestral horloger et ... plutôt masculin à des mains féminines a dû offenser quelques vieilles blouses grises. Les membres de la commission se sont beaucoup inquiétés de la vie familiale de Mme Cardinal (elle a un petit garçon) ; pleurez tous les mâles prétendants, votre progéniture n'aura jamais droit à tant d'égards !

De plus, de doctes esprits se sont inquiétés que le MIH ne soit qu'un instrument au service de l'ambition personnelle de la



L'Université de Lausanne, à Dorigny.

Les chiffres sont accablants : 1,7 % de femmes (4 sur 238) parmi les professeurs ordinaires ; 23,7 % de femmes (32 sur 135) parmi les maîtres assistants, lecteurs et agrégés, pourcentage en recul depuis 1980 où il atteignait 29,2 % ; dans l'ensemble, une progression si lente de la proportion des femmes dans le corps enseignant qu'il faudrait un siècle pour combler le retard.

Cette situation tient à des causes multiples, comme l'ont

choix d'une femme à dossier égal (pour une période transitoire) ; la création d'un lieu informel de débat sur le sexisme à l'Université ; et l'organisation d'un cours public interdisciplinaire sur la condition féminine et sur la place du féminin dans la culture et dans la société.

Les déléguées des associations seront prochainement reçues au Rectorat pour discuter de ces propositions.

CLAF valaisan

Economiste invitée

(fl) Lors de sa dernière assemblée générale, le Centre de liaison des Associations féminines du Valais procédait à un renouvellement massif de son comité et l'augmentait de deux membres en vue, notamment, d'améliorer les contacts avec les CLAF romands et suisses. La présidence sera assurée cette année par Chantal Balet-Emery.

Deux associations marginales étaient accueillies : celle des maîtresses en économie familiale et le petit groupe « Entraide Femmes » portant un premier secours à des femmes en détresse.

A noter que désormais le CLAF sera représenté au sein de la Commission d'étude sur la condition féminine en Valais. La fin de la soirée était

CLAF vaudois

Une vocation de plaque tournante

(sch) — Une très nombreuse assemblée s'est réunie le 2 juin dernier à Marcellin-sur-Morges pour l'Assemblée générale du Centre de liaison des associations féminines vaudoises. L'assemblée statutaire prit place entre une visite passionnante des écoles et stations agrico-

candidate ; en termes masculins, ce serait devenu un argument positif.

Finalement, le choix ne fut pas féministe mais déterminé par la compétence reconnue — et inégalée par les autres candidat(e)s en lice. C'est très bien ainsi.

Quelques jours plus tard, sur le stade de la Charrière, les écolières n'ont pas eu droit à la même justice. Dans les championnats de l'école secondaire, finale sympathique et sportive de l'année scolaire, les organisateurs le crient sur les toits : c'est l'esprit qui compte, la solidarité — ici entre les classes et dans chaque classe — et donc le plaisir de faire individuellement sa meilleure performance pour le profit de tous. Mais quelque matière à perplexité était au programme ; disciplines différentes pour filles et garçons, et en particulier un relais inter-collège qui vit les garçons courir 400 mètres et les filles seulement 200 mètres.

Retournant la question dans tous les sens, et n'entrant pas dans le débat de considérations physiques point valables dans ces circonstances sportives spécifiques, on ne trouve pas de réponse à ce qui apparaît comme une réelle discrimination.

Fribourg

Solidarité-femmes

(bg) — Dans leur bulletin de la mi-année, les responsables de l'appartement qui accueille les femmes momentanément en difficulté rappellent quelques faits et situations auxquels elles sont confrontées. Rien de nouveau, mais la force du vécu. Ainsi, mal informées de leurs droits, les femmes généralement n'exigent pas les moyens financiers qui leur sont dus. Elles se dévalorisent et sous-estiment leur travail. Les assurances sont conçues pour des familles complètes... Ce n'est pas sans raison qu'on peut parler de nouvelle pauvreté à leur propos. Vivre seule ne semble avoir de valeur propre ni de sens. Un lien douloureux vaut mieux que rien...

Elles sont souvent délaissées par leur entourage : leur propre mère leur font des reproches, les amis du couple se retirent afin de ne pas devoir prendre parti. Les fêtes et les vacances sont particulièrement dures à passer.

Durant la première année de son fonctionnement, 23 femmes et 16 enfants ont vécu à l'appartement, soit un total de 700 nuitées. Les séjours varient d'une nuit à plusieurs mois.

Outre l'hébergement offert, 200 contacts téléphoniques et 30 demandes d'entretien ont eu lieu, de toutes les régions du canton, sans distinction de couche sociale.

Il s'avère nécessaire, de constituer d'un groupe d'auto-aide qui permettra aux femmes confrontées à des problèmes semblables de construire leur nouvelle autonomie.

Le groupe publicité de Solidarité-femmes s'est employé à faire connaître l'existence et les activités de l'association par des brochures mises à disposition dans les lieux les plus divers, ainsi que par des autocollants. Projets pour 1987 : création d'une affiche, stands d'information.

Le groupe des semi-bénévoles : sans elles, le Centre ne pourrait pas fonctionner. Passer ne serait-ce qu'une soirée et une nuit par mois à l'appartement demande de la force de caractère. « Parfois, les soirées se déroulent normalement, tranquillement, presque harmonieusement » « De quelle distance ai-je besoin, quelle proximité vais-je supporter avec ces femmes (toujours nouvelles) et leurs enfants, à qui rien ne m'attache sinon l'événement qu'ils sont en train de vivre ? »

Finances : dons et subventions ont permis de « tourner » avec un budget restreint. Mais il faudra de la persévérance pour que l'association soit vraiment connue (CCP 17-10866-6, Fribourg 2).

Fribourg

Université populaire

(bg) — Dans son rapport annuel, le président de l'Université populaire, M. Joseph Vaucher, a relevé la forte participation des femmes aux cours proposés, soit 72 %. « Sans en connaître les causes exactes, on avance comme probabilité à ce fait le besoin de créer des contacts, l'engagement moins important dans la vie professionnelle et politique et surtout la conviction en la nécessité d'une éducation permanente, conviction plus répandue semble-t-il chez les femmes que chez les hommes », commente M. Vaucher. Le commentaire est assez vague pour tout englober ; quant à la résolution qui en découle, elle ne l'est pas moins : « Quoi qu'il en soit, l'Université populaire devra tenir compte de cette situation en en adaptant ses offres aux besoins spécifiques de la population féminine ».

Agenda

Elections nationales dans le canton de Vaud

- **11 septembre** (20 h) à la Maison de la femme, présentation de candidates de tous les partis politiques (organisation : ADF-Lausanne) ;
- **17 septembre** (18 h) à la Salle des Vignerons, Buffet CFF, débat sur le pouvoir et les femmes (organisation : l'Hebdo et l'ADF-Vaud) ;
- **25 septembre** (dès 18 h) au Centre paroissial d'Ouchy, fête (organisation : le Centre de liaison).

Les délais de rédaction sont tels qu'il nous est impossible de donner d'avantage de détails. Ils pourront être obtenus en septembre auprès des associations organisatrices ou

au BIF (Bureau information femme : (021) 20 04 04 le matin).

Camp de Vaumarcus

Le prochain camp de Vaumarcus, organisé par un groupe de travail de la Fédération suisse des femmes protestantes, aura lieu du 25 au 27 septembre. Le thème en est : « Dire, demander, être », thème que le prospectus de présentation précise par une hypothèse : « Et si les femmes avaient écrit la Bible... ». Logement en cantonnement, garderie et camps d'enfants dans les environs. Prix : de 70 à 160 francs pour le camp, 30 francs pour les enfants (forfait de 50 francs pour plusieurs enfants). Renseignements et inscriptions : Mme Mireille Brönnimann, Mayor Vautier 36, 1815 Clarens. (15 septembre dernier délai).

Lyceum-Club Groupe vaudois

Vendredi 18 sept., 17 heures
Récital d'Eva Radacineanu, pianiste, qui joue des œuvres de J. Brahms, W. A. Mozart, R. Schumann et F. Liszt. Entrée non membres : 7 francs.

Vendredi 25 sept., 17 heures
Antoinette Virieux-Reymond : « Le rôle de la philosophie dans la littérature française ». Entrée non membres : 3 francs.

Vendredi 2 octobre, 17 heures
Annette Faesi, chant et Viviane Dussex-Ogay, piano, présentent de la musique française de différentes périodes. Entrée non membres : 3 francs.

Vendredi 9 octobre, de 14 h à 21 h
Marché aux puces.

Samedi 10 octobre, de 9 h à 16 h
Marché aux puces

Vendredi 16 octobre, 17 heures

Conférence d'Yvonne Mettraux, intitulée « Michel Corboz et sa musique ». Entrée non membres : 3 francs.

Au fils d'Indra

Nous avons présenté dans notre numéro d'avril 1987, cet atelier d'artisanat de Madras, qui permet à plus de 60 femmes indiennes de faire vivre leurs familles grâce à un travail de broderies par appliques. Une exposition-vente présentant les œuvres de ces artisanes aura lieu à Bienne, Vieille-Ville, Ancienne Couronne, du 10 au 13 septembre. Entrée libre, possibilité de commander les broderies choisies.

Ainsi, à la demande de la Commission pour la formation des adultes, l'UCPF envisage la création d'un cours de réinsertion professionnelle pour les femmes. L'enseignement de l'économie familiale vue sous un angle nouveau y aura sa place.

Genève

La lettre et l'esprit

(jbw) — Directeur, directrice, ambulancier, ambulancière... Afin de régler une fois pour toutes le problème de langage et d'adapter les textes officiels à l'évolution sociale, le Conseil d'Etat a cru qu'il suffisait de changer la loi sur la « forme, la publication et la promotion des actes officiels ». C'est pourquoi il propose l'article suivant :

« Dans la législation genevoise, toute désignation de personnes, de statut ou de fonction vise indifféremment l'homme ou la femme, sous réserve des domaines liés aux différences biologiques des sexes. »

C'est très bien, mais ce sont les mentalités qu'il faut chan-

ger, et en particulier les mentalités des juristes de la Chancellerie et du Bureau du personnel de l'Etat qui, puristes à l'excès ont fait passer l'annonce pour la recherche « d'un délégué à l'égalité » et non d'un-e délégué-e, à l'égalité comme cela leur a été demandé puisque « toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment l'homme ou la femme » !

Un exemple frappant qui démontre que le « machisme » ne disparaît pas à coup de lois !

Genève

L'égalité, suite

(jbw) — Le 18 septembre, le Grand Conseil va adopter le projet de loi constitutionnelle sur l'égalité entre hommes et femmes dans le canton. L'article, qui sera porté devant le public aux votations de décembre, est le suivant :

« L'homme et la femme sont égaux en droits.

Il appartient aux autorités législatives et exécutives de prendre des mesures pour assu-

rer la réalisation de ce principe et aux autorités judiciaires de veiller à son respect. »

Pourquoi ce nouveau texte ? L'article 4 alinéa 2 de la Constitution fédérale ne suffit-il pas ? Non. Comme d'autres cantons, Genève veut démontrer la volonté des autorités d'agir, d'une part, sur le plan juridique pour éliminer les discriminations encore existantes, et d'autre part, en vue d'exercer une action concrète pour des actions positives comme la création du Bureau de l'égalité.

Genève

Evaluer le travail ménager

(jbw) — Le 22 juin à 18 h une délégation de trois personnes représentant le Collège du Travail, auteur de la pétition, le Centre F Information et l'Association pour les droits de la femme a présenté à la Com-

— « Pourquoi évaluer ce travail inestimable ? La femme est bien à la maison. Qu'elle y reste. Et si elles y restaient toutes, il n'y aurait pas de problèmes. Pas besoin de s'en mêler. »

— « Je connais des femmes au foyer avec des enfants qui accomplissent un travail énorme, font marcher la maison et à qui le mari donne péniblement Fr. 10.— ou Fr. 20.— par mois », dit un député médecin.

Les déléguées, quant à elles, ont fait observer que, même si le travail ménager est fait de sentiments et d'amour, même s'il est inestimable, comme le qualifie le Conseil d'Etat, il arrive dans la vie d'une personne des circonstances où ce travail ménager doit être évalué monétairement : accident mortel, invalidité, maladie, divorce, etc. Devant les tribunaux, lorsqu'on doit évaluer la valeur d'un dommage, d'un travail accompli, on fait réguliè-



Dessin de Pierre Reymond, tiré de la brochure « La ménagère, une travailleuse », éditée par le Collège du Travail.

mission des pétitions du Grand Conseil, une pétition relative à la création d'une commission cantonale d'experts chargés d'évaluer la valeur monétaire du travail ménager. A 19 h 30, 15 député(e)s discutaient encore, tellement ces messieurs et dames étaient intéressés par ce sujet inhabituel.

— « Moi, reconnait un député, je ne pourrais pas travailler professionnellement et faire encore de la politique si ma femme ne faisait pas son travail dans le ménage. Je reconnais que c'est vraiment du travail. »

ment appel à un expert, à une commission d'experts pour évaluer les dégâts, les défauts dans une construction, le degré d'invalidité d'une personne, etc. Or, pour l'évaluation monétaire du travail accompli par la mère de famille, ménagère, qui tient le ménage et élève les enfants, rien n'est prévu.

C'est cette lacune que souhaitent combler les pétitionnaires. La balle est désormais dans la camp de la Commission des pétitions et dans celui du Grand Conseil, qui fera connaître sa décision probablement en octobre.

CC
G

COURS COMMERCIAUX
DE GENÈVE - ACG - ASEB - SSEC
19, PLACE DES AUGUSTINS - 1205 GENÈVE - TÉL. 20 11 55

CULTURE GÉNÉRALE
BUREAU-SERVICE
LANGUES

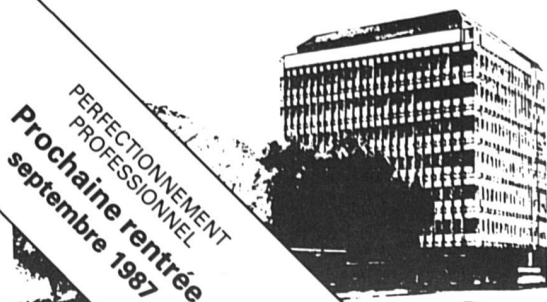
Diplômes supérieurs de langues

TECHNIQUES COMMERCIALES
ET DE GESTION

Diplômes et brevets fédéraux

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE
CADRES POUR L'ÉCONOMIE ET
L'ADMINISTRATION ESCEA

INFORMATIQUE BUREAUTIQUE
Diplômes et brevets fédéraux



PERFECTIONNEMENT
PROFESSIONNEL
Prochaine rentrée
septembre 1987

18-5458

ADF Vaud

L'appui des hommes éclairés

(sch) — La 79e assemblée générale de l'Association vaudoise pour les droits de la femme avait lieu le 30 mai dernier à Chexbres.

Odile Jaeger-Lanore, présidente réélue en cette assemblée, présenta le rapport des activités du comité cantonal, tandis qu'un autre résumé des faits et gestes des différentes sections était lu par l'archiviste.

- pour le canton, si l'année 1986-87 était moins spectaculaire que la précédente, le travail n'a pas été moins intense ; à signaler la préparation commencée dès l'hiver de la campagne pour les élections nationales, le coup d'envoi étant une rencontre très réussie avec les différents partis politiques en janvier dernier.
- parmi les nombreux sujets traités par les sections (en séminaire, cours, débats ou conférences) deux thèmes revenaient souvent : l'AVS



et sa dixième révision, les nouvelles techniques de reproduction.

Après la partie statuaire et l'excellent repas servi au centre communal « Cœur d'or », M. Pierre Duvoisin, président du Conseil d'Etat, présenta une conférence sur le sujet : « La

femme dans les pouvoirs locaux ».

M. Duvoisin avait en effet participé à une réunion de la conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe qui s'est tenue à Athènes en septembre 1986, dans le cadre du Conseil de

l'Europe, et qui avait pour thème : « Les femmes dans la vie locale et régionale ».

« Il faut que les femmes cessent de se percevoir elles-mêmes comme dépourvues de pouvoir et d'importance face à leurs homologues masculins. Mais il ne serait pas réaliste de penser qu'une transformation un tant soit peu importante puisse intervenir dans les pratiques institutionnelles et non institutionnelles en l'absence d'une participation de certains membres éclairés du groupe dominant que constituent les hommes ».

En citant cette conclusion du discours introductif de Dorothea Gaudart, directrice dans un ministère autrichien, M. Duvoisin se range très naturellement parmi ceux pour qui le féminisme est un humanisme nécessaire en cette difficile fin du XXe siècle. Mais si les femmes ont maintenant la possibilité de participer à la vie des communautés locales (et c'est bien par là qu'il faut commencer), il faut aussi qu'elles en aient la volonté. C'est ainsi que M. Duvoisin concluait, constatant qu'à l'ADF cette volonté existe mais qu'il faut la faire passer.

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 